

N°05

Décembre 2020
smictom-fontainebleau.fr

SMICTOM & VOUS

100% TRI, ZÉRO DÉCHET



SOMMAIRE

Page 2 :

**LES NOUVELLES DU SMICTOM
OPÉRATION CITOYENNE**

Page 3 :

**LES RIPPEURS DURANT LA CRISE
LES NOUVELLES BORNES
POUR LE TRI**

Page 4 :

**GUIDE DÉPÔTS SAUVAGES
NÔEL RESPONSABLE**

INCLUS
le calendrier de
collecte 2021



ÉDITO



Cette 5^{ème} lettre d'information « SMICTOM & VOUS » retrace quelques-unes des actions poursuivies tout au long de l'année 2020 malgré le contexte sanitaire que nous traversons.

Dès le premier confinement, notre priorité a été de maintenir la continuité du service public de collecte des déchets. Saluons le courage et l'engagement des équipages mobilisés sur le terrain chaque jour. Après les inondations successives de ces dernières années, ils démontrent une fois encore leur professionnalisme. Un hommage leur est rendu dans les pages qui suivent.

Ensuite, l'année 2020 a été marquée par de nombreuses actions en faveur de la lutte contre les dépôts sauvages. Le SMICTOM, a organisé la deuxième

édition du grand ramassage citoyen #Forêt Belle qui a réuni plus de 1600 personnes et qui a permis de collecter 20 tonnes de déchets en forêt et en lisière des villages.

Même si cette action curative de grande ampleur est remarquable, elle ne suffit pas pour endiguer ce fléau. C'est pourquoi nous agissons également sur le volet préventif et répressif : un guide pratique des procédures de sanctions à destination des élus a été créé. Il représente un véritable outil simplifié pour aider les maires à voir plus clair dans les procédures à engager lors d'un constat de dépôt sauvage.

C'est également cette année que nous avons entamé un vaste chantier de mise en place de conteneurs enterrés sur le territoire en remplacement des anciennes bornes. Plus esthétiques et discrets, ils s'intègrent bien mieux aux paysages de nos charmants villages tout en apportant un service de qualité pour les habitants. C'est également un

outil d'amélioration des performances de tri et de recyclage.

Enfin, je vous laisse découvrir dans ce cinquième numéro les nombreux services proposés par le SMICTOM, tel que l'accompagnement de tous les acteurs pour la mise en place du compostage, ou encore les animations scolaires proposées dans les écoles.

Pour finir sur une note de magie et d'espoir, nous avons prévu de vous donner quelques conseils pour passer un Noël responsable et pauvre en déchets.

Je vous souhaite une bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année, en prenant soin de vous et de vos proches.

Pascal GOUHOURY
Président du SMICTOM de la Région de Fontainebleau



LES NOUVELLES DU SMICTOM

COMPOSTAGE

Je composte, tu compostes, nous compostons ! Valorisons nos déchets organiques.

Le SMICTOM continue de se mobiliser pour encourager le compostage de proximité partout et pour tous.

Vous avez un jardin ? Les composteurs vous sont proposés à moitié prix, livrés et montés.

Vous êtes en appartement ou en maison de ville et souhaitez composter entre voisins ? Le SMICTOM accompagne votre projet de A à Z : diagnostic, porte-à-porte d'informations, mise en œuvre, formation des référents, inauguration, premier transfert, première récolte...

Vous êtes une collectivité, un professionnel ?

Nous vous conseillons pour une gestion optimale de vos biodéchets.

Le SMICTOM vous guide dans toutes vos démarches, contactez-nous au 0 800 133 895 (n° vert).

Vive les biodéchets qui retournent à la terre et nourrissent le modèle circulaire !

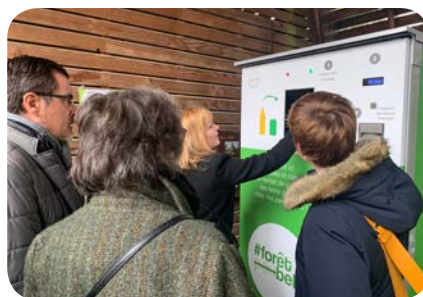


BOÎTES DE TRI INTELLIGENTES

Le 5 mars dernier, le SMICTOM inaugurerait son tout nouvel outil de lutte contre les dépôts sauvages :

une machine de tri intelligente pour permettre de recycler les déchets diffus que l'on trouve en forêt.

Le principe est simple : déposer des bouteilles en plastique et des canettes dans la machine. Pour récompenser le geste de tri, l'utilisateur a une chance de remporter ou non un ticket gagnant qui lui permettra d'obtenir une rétribution chez des partenaires locaux et de transformer son geste de tri en micro-don pour une association. Si vous obtenez un ticket gagnant, rendez-vous sur le site internet du SMICTOM afin de choisir votre gain !



ANIMATIONS SCOLAIRES

Le catalogue des animations scolaires est disponible sur notre site internet !

Ce catalogue s'adresse aux directeur·rice·s d'établissements scolaires et aux enseignant·e·s qui désirent bénéficier d'animations sur le tri, le recyclage, le compostage, la consommation responsable, les produits ménagers écologiques, l'alimentation durable et la lutte anti-gaspi.

Le SMICTOM accompagne également les établissements qui souhaitent mener un projet de gestion durable des déchets : tri des emballages recyclables en classe, tri et reprise des piles, du mobilier et des papiers d'écriture, mise en place du compostage, valorisation des biodéchets du restaurant scolaire, tri et reprise des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques et formation du personnel.



RAMASSAGE #FORÊT BELLE

1600 CITOYENS MOBILISÉS !

Retour sur la deuxième édition du ramassage #Forêt Belle du 6, 7 et 8 mars.

L'opération #Forêt Belle 2020 a démarré avec les établissements scolaires : pas moins de 300 élèves ont ramassé 650 kilos de déchets et ont été sensibilisés au tri. Les citoyens de demain adoptent dès aujourd'hui le bon comportement.



Cette année, 42 sites répartis sur 25 communes ont été nettoyés !

Tous les acteurs se sont mobilisés pour ce grand week-end citoyen : le Lions Club, Défi 77 pour l'Environnement, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, la Communauté de communes Moret Seine et Loing, l'Office National des Forêts, le Département de Seine-et-Marne, les Amis de la Forêt de Fontainebleau et le SMITOM-LOMBRIC ; sans oublier le soutien de Veolia et de la société Kutler pour la collecte.

20 tonnes de déchets ramassés, collectés...et triés !

Les ramassages coordonnés par le SMICTOM permettent le tri et la valorisation des déchets dans les bonnes filières.

Cette fois encore, les citoyens ont répondu présent à l'appel pour nettoyer la forêt et les abords des villages. Malheureusement, cela était encore nécessaire...

Vous pouvez visionner nos vidéos sur notre site internet : smictom-fontainebleau.fr ou sur notre page facebook @smictomfontainebleau



LES RIPPEURS

UN MÉTIER INDISPENSABLE DURANT LA CRISE SANITAIRE

Pendant le confinement, il n'y a pas eu de répit pour les rippeurs ! Ces personnes habituellement dans l'ombre, ont cette année été en première ligne pour assurer la continuité du service public. Les agents ont chaque jour ramassé les déchets ménagers et nous les remercions vivement pour leur professionnalisme et leur courage. Malgré une vigilance accrue, le risque de transmission du virus par les déchets n'est pas nul. C'est pourquoi il est indispensable d'appliquer des mesures sanitaires strictes afin d'éviter tout risque de contamination par des projections : "Pas de déchets au sol et des déchets bien enfermés = sécurité de mon rippeur et services assurés", explique la société Veolia, en charge de la collecte des déchets sur le territoire du SMICTOM.

Ce service essentiel a permis de maintenir la salubrité, notion d'autant plus indispensable dans ce contexte sanitaire !

Merci également aux habitants d'avoir suivi les consignes sanitaires pour protéger les rippeurs et de les avoir

encouragés grâce à leurs mots déposés sur les poubelles.

Souvenons-nous d'eux bien au-delà des crises, même lorsqu'ils sont moins visibles...



DES NOUVELLES BORNES POUR LE TRI

LE SMICTOM AMÉLIORE SON RÉSEAU DE POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES !

Afin d'améliorer les performances de tri, le cadre de vie des habitants et limiter les dépôts sauvages de déchets, le SMICTOM procède au remplacement de ses bornes aériennes par des conteneurs enterrés. Nous rappelons que ces points d'apports volontaires sont destinés à déposer les emballages en verre et les journaux, magazines et prospectus.

Plus esthétiques et plus discrets, les conteneurs enterrés s'intègrent mieux à l'environnement.

Pour les habitants des communes concernées*, vous pouvez venir chercher un kit de pré-tri dans votre mairie !

Retrouvez les consignes de tri de votre commune sur notre site internet : smictom-fontainebleau.fr

*Arbonne-la-Forêt, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École.



DÉPÔTS SAUVAGES ET SANCTIONS

UN GUIDE DES PROCÉDURES SIMPLIFIÉ POUR LES ÉLUS

La problématique des dépôts sauvages est au cœur des préoccupations de nos communes. Les procédures pour appliquer les sanctions apparaissent souvent compliquées ; il est difficile de s'y retrouver pour des élus qui disposent néanmoins du pouvoir de police.

Pour faciliter la mise en œuvre des démarches, le SMICTOM a réalisé un guide « clé en main » qui va permettre aux élus locaux de connaître l'ensemble des sanctions applicables.

Le guide explique les différentes procédures qui existent, comporte des modèles d'arrêtés (mise en demeure, consignation, exécution...), un courrier pour se constituer partie civile et un tableau synthétique des sanctions en fonction des infractions.

Accompagner et conseiller les élus, c'est aussi la vocation du SMICTOM : pour une gestion collective et durable des déchets !



UN NOËL RESPONSABLE

NOS ASTUCES ZÉRO DÉCHET

Il n'est pas toujours aisé de consommer responsable pendant les fêtes de fin d'année : excès, déchets et pollution en tout genre... Pourtant, de plus en plus de français se préoccupent de l'impact de leur consommation sur la planète.

Voici donc quelques conseils simples pour réduire son empreinte durant cette période.

- **Éviter de faire ses achats à la dernière minute.**
- **Privilégier des cadeaux plus écolos**, c'est-à-dire durables, utiles et évolutifs, plutôt que le dernier gadget à la mode.



- **Éviter les cadeaux électroniques**, dont le flux de déchets augmente chaque année. Ou alors acheter d'occasion dans les recycleries ou encore sur internet.

- **Privilégier les emballages réutilisables** (rubans, ficelles, anciens paquets cadeaux) ou encore essayer le « Furoshiki » : c'est une tradition d'origine Japonaise qui consiste à utiliser du tissu pour emballer des cadeaux. En plus, sachez que pour la plupart des communes du territoire du SMICTOM, le papier cadeaux ne se recycle pas ! Il faut donc le déposer dans le bac destiné aux ordures ménagères.

- **Éviter les sapins en plastique** : préférer décorer un arbre du jardin ou essayer d'en créer un avec des branches, des planches, du carton, des bouteilles, etc.

- **Privilégier les décorations "fait maison"**, à trouver sur les marchés de Noël ou à réaliser soi-même.

source : mescoursespourlaplanete.com



INFO PRATIQUE

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Syndicat de collecte des ordures ménagères

Un problème de maintenance, un doute sur les consignes de tri, une question sur la collecte, contactez-nous

0800 133 895 Appel gratuit depuis un poste fixe

www.smictom-fontainebleau.fr
BP 04, Veneux-Les Sablons 77250
Moret-Loing-et-Orvanne

SERVICES ENCOMBRANTS.

Pour les communes de Boissy-aux-Cailles, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Tousson et Fontainebleau voir dates de collecte sur notre site internet.

Pour les autres communes, Allo déchets, sur rendez-vous au
01 64 23 35 54



POUR ÊTRE INFORMÉ EN PREMIER, SUIVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK :



[@smictomfontainebleau](https://www.facebook.com/smictomfontainebleau)

